



La Défense, le 29 août 2017

## Communiqué intersyndical du comité d'établissement du 29 août 2017

### **Vous aviez peur, VOUS AVIEZ RAISON d'avoir PEUR**

Alors que **811 emplois** sont directement menacés de disparition, France BtoC a décidé de continuer son projet de séparation et entérine d'ores et déjà la disparition des emplois !

Le Comité d'Etablissement a enfin pris connaissance des éléments partiels sur l'offshorisation ; **ils sont effrayants** :

- **320 ETP à l'étranger**, pour le service client, avec un objectif de passer à **600** d'ici la fin de l'année.
- **530 ETP à l'étranger**, pour la télévente, avec **100 %** d'ici demain.

Aujourd'hui Portugal, Maroc, Maurice et demain Cameroun et Sénégal, **du pauvre au plus pauvre pour gagner toujours plus**. Il reste encore des très pauvres pour plus tard...

Il n'est plus temps de demander ce que font les organisations syndicales. Demandez-vous ce que vous pouvez faire, avec elles, pour défendre :

### **Vos emplois et l'emploi en France !**

Les 5 organisations syndicales unanimement écœurées par ce comité d'Etablissement catastrophique ont décidé d'ores et déjà **d'assigner** l'employeur en **justice** pour délit d'entrave et refus de présentation pour consultation d'un dossier sur l'offshorisation.

### **Préparez-vous à contribuer.**

**Inscrivez-vous massivement dans toutes les actions que les 5 OS vont bientôt vous proposer.**